



## **Coup de Pouce Santé**

### **Aide financière centrée sur les actions de santé**

*Pour bénéficier du coup de pouce santé :*

Etre bénéficiaire de la couverture maladie Universelle

Etre confrontés à des difficultés financières

Résident à Commentry depuis au moins un an

#### **Pièces justificatives :**

Justificatifs des dépenses de santé

Aide financières accordées par d'autres organisme

Ressources du foyer

Une assistante sociale se tient à votre disposition :

Mercredi de 13h30 à 16h30

Vendredi de 09h00 à 12h00

Sur rendez-vous ou à domicile

CCAS de COMMENTRY - 4 rue Lavoisier - 04-70-09-70-70